

Professionnalisation et accès des adultes à l'université

Isabelle Borrás*

1. La mixité des formations en question

La formation continue est une mission ancienne des universités. Dès 1968, la loi Faure sur l'orientation de l'enseignement supérieur crée des « *universités autonomes devant s'ouvrir à la formation des adultes* » (Denantes, 2006). Les deux textes fondateurs qui gouvernent encore la formation continue universitaire (FCU) datent des années quatre-vingt. En 1984, la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur proclame l'existence d'un service public dont une des missions est « *la formation initiale et continue* ». En 1985, le décret d'application « *a pour objet de permettre aux établissements d'assurer les missions de formation professionnelle continue (FPC) et d'éducation permanente définies au livre IX du code du travail* » suite à la loi de 1971 qui a organisé les actions de formation professionnelle et de promotion sociale selon les règles du marché et institué les conventions de formation. Ce cadre réglementaire aura des effets paradoxaux sur le maillage des publics en formation initiale et continue dans les formations. Car d'un côté, la loi inclut « *l'ouverture des cycles d'études de formation initiale aux adultes* », formule a priori propice au maillage. D'un autre côté, elle propose une « *organisation de formations professionnelles ou à caractère culturel particulières* » sur le marché lucratif de la FPC, ce qui porte en germe le cloisonnement de la formation continue et son autonomisation dans les universités.

En pratique, la FCU empruntera ces deux voies. L'ouverture des formations initiales aux adultes est un fait : au milieu des années 90, deux inscrits sur dix en formation initiale seraient des adultes (Bédoué et Espinasse, 1995). Une partie est non repérée, car « *c'est une tradition, à l'université, que d'intégrer aux effectifs de la formation initiale des adultes en reprise d'études qui ne bénéficient pas des fonds de la FPC. Ils s'acquittent ainsi du tarif de la formation initiale pris en charge sur la dotation ministérielle* » (Manifet, 2015). Suite à des controverses sur les critères et les tarifs, une note récente clarifie en partie le sujet (Mesr-Dgesip, 2013). D'après cette note, l'inscription en formation continue ne dépend pas de critères individuels, comme l'âge (plus de 28 ans) ou la durée d'interruption d'études (au moins deux années) mais de l'existence d'une convention de formation et de prestations spécifiques. La note ne précise cependant pas le caractère obligatoire ou facultatif d'une telle convention. Les universités ont également développé une offre sur le marché, pour les salariés, puis pour les demandeurs d'emplois, lorsque la FPC est aussi devenue un instrument de lutte contre le chômage. Mais leur place sur ce marché est restée très minoritaire : elles « *représentent 1,55 % des stagiaires, avec une faible progression sur dix ans, 1,96 % du chiffre d'affaires avec une progression de 14 % sur dix ans, et 4,21 % des heures stagiaires du marché de la FPC* » (Igeanr, 2014, p.17). Ce développement, jugé nettement insuffisant, résulte de nombreux freins : manque de moyens, absence de portage politique, faible reconnaissance de l'activité dans les carrières (Cour des Comptes, 2006 ; Cese, 2011 ; Igeanr 2007, 2014).

En conséquence de ce développement dans deux directions, en 2012, plus de la moitié des ressources propres des universités¹ issues de la formation continue provient des employeurs, 13 % des fonds publics pour la formation des demandeurs d'emploi et un quart des particuliers inscrits à leur initiative

* CREG, Université Grenoble Alpes - Centre Associé Céreq Grenoble

¹ Y compris leurs composantes, les INP et les UT (Cf. Tableau 1).

(hors conférences inter-âges) (Grille, 2014). Ces derniers représentent un quart des stagiaires, sans compter les adultes non repérés. Notre contribution porte sur les mutations de cette offre de FCU dans le contexte actuel de professionnalisation généralisée des formations universitaires. Le mouvement de professionnalisation à l'université, engagé depuis plus de quarante ans, s'est accéléré dans les années quatre-vingt-dix avec la mise en place du LMD et la création des licences professionnelles (Maillard & Veneau, 2006, Agulhon, 2007 et 2012, Gayraud *et al.* 2011). Il vient encore de changer d'échelle : l'heure est désormais au '*tout professionnel*' (Quenson *et al.*, 2012, Rose, 2014), notamment suite à la loi d'autonomie (LRU) qui en 2008 confie la mission d'insertion professionnelle aux universités à côté de leurs missions traditionnelles de recherche et de formation. La généralisation fait également suite à l'abolition de la distinction entre formation générale et professionnelle, toute formation devant désormais afficher une finalité professionnelle en vue de son habilitation par la tutelle.

Des pistes d'évolution de la formation continue dans un contexte de la professionnalisation sont dressées dans la littérature. Claude Dubar (2006, 2008) intéressé par le développement d'une FTLV décloisonnant FI et FC, voit dans la professionnalisation un levier pour la formation continue. Car toutes deux, procèdent d'un même mouvement de rapprochement entre l'école et l'entreprise et de prise en compte des besoins de l'économie dans la construction et la mise en œuvre de l'offre de formation. Catherine Agulhon (2004) envisage l'articulation en sens inverse, percevant d'abord dans la professionnalisation un processus de marchandisation de l'éducation. Elle montre comment la création des premières licences professionnelles a été conduite grâce aux ressources de la formation continue et à un maillage des publics pour permettre « *l'autofinancement imposé* » de ces formations sélectives. Notre contribution vient prolonger ces réflexions. Comment s'articulent formation initiale et continue à l'heure de la professionnalisation généralisée ? Et quel impact sur l'accès des adultes à l'université ? Nous appuierons nos analyses sur les résultats d'une enquête dans les universités de Rhône-Alpes qui visait à produire un état des lieux sur l'offre de FCU et ses transformations². Après avoir présenté la méthodologie, nous présenterons les deux '*volets*' historiques de l'offre, les formations spécifiquement aménagées pour les adultes et les formations initiales non aménagées. Face à ces deux '*volets*' apparus peu dynamiques, un troisième connaît un essor sans précédent, celui de l'alternance. Ce nouveau cap donné à la formation continue est présenté comme naturellement propice à une plus grande mixité des publics et comme constituant une ouverture pour les adultes. La réalité de cette mixité et les enjeux de l'accès des adultes aux formations supérieures dans ce nouveau contexte sont discutés.

2. Un état des lieux sur la FCU en Rhône-Alpes

Vingt-huit interviews ont été réalisées en 2014 dans les neuf établissements de la région, huit universités et une école d'ingénieur universitaire. L'enquête est représentative de toutes les disciplines universitaires. Les interviews ont été menées au plus près des responsabilités sur la formation continue, au niveau des établissements et des composantes, sans toutefois aller jusqu'aux responsables des études. Dans six établissements, la responsabilité relevait d'un service commun dirigé par un enseignant, dans trois établissements d'un service central dirigé par un responsable administratif. Des enquêtes ont également été menées dans des composantes ayant une activité significative en formation continue : deux IAE, deux IUT (l'un dans une université de *Sciences*, l'autre

² Ont contribué à l'enquête, L. Baraldi, N. Bosse, C. Durieux (CREG-UPMF, Centre Associé Céreq, Grenoble) J. Barrier, H. Buisson-Fenet (TRIANGLE-ENS Lyon), M. Pons (LIDILEM, Université Stendhal Grenoble). Les analyses présentées dans cette contribution doivent beaucoup aux échanges au sein de cette équipe sans lesquels la réflexion ne pourrait être autant aboutie. Cependant les propos tenus n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

dans une université en *SHS*) et deux UFR issues des *SHS* (cf. Glossaire). Trois vice-présidents ayant la formation continue dans leur portefeuille, plusieurs directeurs ou responsables administratifs du service formation continue, des chargés de mission, ingénieurs et conseillers en formation continue, enseignant-chercheurs et administratifs, ont été interviewés en face à face à partir d'une grille d'entretien semi-directive qui abordait différents thèmes : l'offre et ses publics, l'organisation de l'activité, les évolutions en cours. Le questionnaire n'abordait pas les questions pédagogiques. Entièrement retranscrits, des extraits des entretiens sont cités en italique dans le texte³.

Quelques données de cadrage viennent utilement contextualiser notre lecture de ces entretiens (cf. Tableau 1). En 2013, les universités françaises ont accueilli 361 400 stagiaires et dispensé 51 millions d'heures en formation continue. La catégorie la plus importante en nombre de stagiaires est celle des particuliers inscrits à leur initiative, suivie des salariés et des demandeurs d'emplois. Cependant, en volume horaire, les salariés occupent la première place avec 45 % des heures de formation, du fait de durées moyennes de formation élevées pour les contrats de professionnalisation et les CIF. Entre 2003 et 2013, le nombre d'heures global croît de 15 %. Les heures dispensées aux titres du plan de formation, du CIF et celles des particuliers sont en réduction. Le nombre d'heures augmente pour les demandeurs d'emplois, mais il 'explose' pour les contrats de professionnalisation : de 5 % des heures en 2003 ils passent à 22 % en 2013 avec 22 400 stagiaires. Cette croissance exponentielle fait suite à la loi de 2004 relative à la FPTLV qui a substitué le contrat de professionnalisation aux anciens contrats en alternance⁴. Les contrats d'apprentissage, autre forme d'alternance sous le régime de la formation initiale, sont aussi en forte croissance : les universités comptent 28 139 apprentis en 2005-2006 et 60 277 en 2013-2014⁵.

³ Est précisée entre parenthèse l'institution (Université, Institut - pour les IUT, IAE et l'école d'ingénieur Universitaire - UFR) et le champ disciplinaire (Sciences, ALL, SHS, pluridisciplinaire) (Cf. Glossaire).

⁴ « En échange d'allègements fiscaux à l'employeur, le contrat de professionnalisation a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ; il vise à acquérir une qualification enregistrée dans le RNCP. Les jeunes de moins de 26 ans perçoivent un salaire compris entre 55 % et 80 % du SMIC. La rémunération du demandeur d'emploi, âgé de 26 ans ou plus, ne peut être inférieure au SMIC ni à 85 % du salaire minimum conventionnel » (Grille, 2010)

⁵ Hors BTS et ingénieurs. L'apprentissage a été étendu à l'enseignement supérieur en 1987.

Tableau 1

**RÉPARTITION DES STAGIAIRES (en milliers) ET DES HEURES STAGIAIRES (en millions)
PAR TYPES DE DISPOSITIFS DANS LES UNIVERSITÉS, INP ET UT**
EVOLUTION 2003-2013 (ANNÉES CIVILES)**

	2013					Evolution 2003/2013	
	Stagiaires		Heures		Durée moyenne formation En heures	Stagiaires (en %)	Heures (en %)
	Nombre	en %	Nombre	En %			
Plan de formation	95,8	27%	8,6	17%	90	10,6	-5,0
CIF	9,3	3%	3,2	6%	347	-24,8	-29,4
Contrat de professionnalisation*	22,4	6%	11,2	22%	501	366,7	387,0
<i>Dont moins de 26 ans</i>	19,2	5%	9,9	19%	514		
Total salariés	127,5	35%	23	45%	181	22,8	44,7
Demandeurs d'emplois	42	12%	11,1	22%	265	31,3	19,4
<i>Dont aidés</i>	30,9	9%	7,7	15%	248		
Particuliers inscrits à leur initiative	162,6	45%	14,5	28%	89	4,2	-12,7
<i>Dont interâges</i>	52,5	15%	1,5	3%	28		
Professions libérales, artisans, commerçants	29,4	8%	2,6	5%	88	40,0	11,1
Ensemble	361,4	100%	51,2	100%	142	15,5	15,9

* contrat en alternance pour les données de 2003

**la catégorie regroupe les universités et leurs composantes, les INP (Institut National Polytechnique), les UT (Université Technologique) et Paris Dauphine

3. Deux volets historiques de l'offre de formation continue diplômante

Pour ce directeur du service de formation continue d'une université de Sciences, « *la formation continue à l'université ne se résume pas un petit truc, elle recouvre une extrême diversité de formations, de populations et de réglementations* ». Il est d'usage de distinguer les formations qualifiantes et les conférences inter-âge, de courte durée, des formations diplômantes longues, préparant à des diplômes nationaux ou universitaires. Tous les diplômes préparés à l'université sont théoriquement accessibles : « *C'est évidemment du diplômant. C'est fondamentalement des diplômes terminaux en une année la licence pro ou le Master 2. Après il y a un deuxième niveau d'offre de formation... c'est-à-dire qu'il y en a un peu partout répartis comme ça, des gens en formation continue qui sont dans la L2, dans la L3, dans le M1...* » (Université, SHS).⁶ Les profils et les attentes des populations sont également très disparates : cadres en évolution professionnelle, développement professionnel des médecins, chômeurs en reconversion, jeunes en préprofessionnalisation, développement personnel. Au-delà de cette variété, trois « volets » de l'offre de formation continue diplômante sont cités de manière récurrente : « *pour le diplômant, nos services sont sollicités, sur deux, voire trois volets, le volet des **parcours spécifiques pour la formation continue**, pour le public formation continue... le deuxième volet étant le **développement de l'alternance** qui est relativement récent... Le troisième volet de cette formation étant celui de la **reprise d'études**, qui d'ailleurs prend une ampleur assez importante dans l'établissement puisque nous travaillons de plus en plus à une **intégration du public en reprise d'études dans nos formations initiales*** » (Université, ALL).

⁶ En 2012, sur 100 inscrits en FC dans les universités, plus de la moitié préparent un diplôme : 30 % un DN ou titre RNCP et 22 % un DU. Sur les 47 000 DN délivrés (soit 10 % de tous les DN délivrés par les universités), 30 % sont des licences professionnelles, 15 % des masters professionnels, 15 % des licences (L1, L2, L3) ou M1, 13 % des DAEU, 6 % des DUT... (Grille, 2014).

3.1. Des parcours spécifiques pour les publics de la formation continue

Qualifiée de « *pur* » formation continue, cette offre s'adresse uniquement aux adultes en emploi et ne maille pas *a priori* les publics. Elle est organisée pour permettre aux salariés de concilier études et emploi : cours du soir, du week-end, une semaine par mois.

Une première variante est rencontrée dans les instituts (IAE IUT, Ecole d'ingénieur universitaire). Elle s'adresse à de grosses entreprises privées ou à des employeurs publics prêts à financer les reprises d'études à des tarifs très élevés pour leurs salariés. La variante très lucrative est principalement remplie de personnes payant le prix fort car financées par leur employeur, même si un ou deux individuels peuvent se glisser dans la formation et solliciter des exonérations qui ne remettent pas en cause l'équilibre économique. « *c'est du pur formation continue à ce moment-là. C'est-à-dire qu'on les propose et qu'on va avoir essentiellement des salariés de toutes les grosses entreprises de la région...* (Institut). « *Et puis on a 9 formations continues dites pures, c'est-à-dire les gens ... qui sont en alternance avec leur entreprise....Suivre un M2 en formation continue pure ça peut aller de 6000 à 9500...Donc éventuellement, quelqu'un qui viendrait dans une formation à 9500 euros en disant je paie moi-même mais voilà j'ai un peu des difficultés, je fais une demande d'exonération... ben oui, effectivement on va l'aider...* » (Institut).

Bien présente mais marginale, la variante apparaît cantonnée à des composantes universitaires ancrées dans le monde économique. Son développement est contraint à la fois par le marché, car il faut pouvoir remplir les formations, et par les moyens internes, notamment les ressources enseignantes. « *Là on arrive sur un plafond. Pour 2 raisons principales : la première, c'est la pénurie de ressources enseignantes disponibles... pour assumer les formations – on a des demandes d'entreprises assez présentes mais on n'arrive pas toujours à les satisfaire, parce que les enseignants sont déjà bien mobilisés par leurs enseignements et leurs recherches. On arrive à faire pas mal d'action à la marge, mais c'est difficile de stabiliser des actions régulières. Et puis à côté de ça, il y a des freins administratifs* » (Institut). Ces formations peuvent être mise en œuvre par les services formations continue, y compris dans des locaux propres, dans une grande autonomie vis-à-vis de la formation initiale, si ce n'est la nécessité de mobiliser les enseignants pour le volet pédagogique.

Une seconde variante concerne davantage les UFR et des individus non financés par leur employeur mais prêts à payer eux-mêmes une formation pour évoluer professionnellement ou accéder à un meilleur statut. Elle se déploie de manière pointilliste sur des métiers ciblés : professions réglementées du travail social, métiers de l'éducation, fonction publique... Moins lucrative que la précédente, du fait de pratiques d'exonérations locales très variées. Généralement le tarif est divisé par deux ou trois pour les individuels non financés, mais parfois il est aligné sur celui de la formation initiale. Un équilibre économique quelquefois fragile conduit à mutualiser les cours avec la formation initiale. « *Ce département de FC s'est créé en ouvrant des filières dites « cours d'emploi... On a des gens qui sont déjà des cadres, qui sont en poste dans des boîtes importantes, avec de bonnes situations professionnelles et salariales, et qui viennent ouvrir les fenêtres et ré-irriguer leur réflexion. Alors soit simplement pour se faire plaisir, soit aussi, dans certains cas, surtout dans le sanitaire et social, pour pouvoir ensuite prétendre à des postes de responsabilité qui requièrent, pour être tenus, un Master 2* » (UFR SHS). « *...pour enseigner le français aux étrangers, dans les alliances françaises, dans tous les organismes publics, il faut un Master 1 minimum, et un Master 2. Donc on a une population de gens qui ont de l'expérience professionnelle ...qui viennent s'inscrire* ». « *Ce tarif-là on l'applique lorsqu'il y a financement, ensuite pour le public qui pourrait être en reprise d'études ou relever de la FC mais sans financement on applique automatiquement une exonération de 90 %, donc le public paie 10 % du coût de cette formation-là. Par exemple Master évalué à 7000 € passe à 700 €. Mais sur les 10 % nous*

tenons une commission d'exonération pour l'exonération de ce 10 % dans certains cas. » (Université ALL).

Les perspectives de développement semblent également limitées sur cette seconde variante car *« même si celles qui existent fonctionnent bien, ce n'est quand même pas sur une courbe ascendante. »* La disparition récente de formations est signalée, ici un DUT modulaire en 'Sciences' fermé par manque de financements, là une licence en droit... : *« Donc voilà sur le champ de la promotion sociale. On note quand même une disparition, pas complète mais en tout cas une diminution importante des groupes spécifiques diplômants de formation continue. C'est-à-dire réservé au public adulte. Des groupes du vendredi soir et du samedi. Ça c'est une offre qui préexiste dans certains domaines particuliers, Master sur les organisations de la santé par exemple. Là on a toujours une présence mais par exemple on a fermé, on avait une licence en droit sur deux années, deux années en cours de fin de semaine et un public qui s'étiolait avec de grosses difficultés de financement sur des plans aussi longs. »* (Université, Pluridisciplinaire).

3.2. Des adultes « intégrés » dans des formations initiales

« Il y en a partout, c'est la loi ». Aux individus de s'adapter à cette offre qui n'est pas aménagée pour eux ou à la marge. Parfois les services de formation continue proposent un accompagnement : aide à la réussite, étalement du parcours. Les adultes sont minoritaires, « noyés » dans les formations, souvent non repérés et non accompagnés. *« On n'a aucun aménagement, parce que c'est de l'ouverture des formations initiales aux salariés, dans aucun aménagement de rien du tout, si ce n'est du tutorat, la possibilité d'aide en cas de décrochage, le suivi personnalisé, puisqu'ici, il y a des ingénieurs qui les reçoivent »* (Université, Sciences). *« Il y a un aménagement possible. Moi par exemple j'ai quelqu'un du CEA depuis 4 ans, qui a fait un parcours Licence en 2 ans, un parcours M1 en 2 ans, et du coup la première année il travaille le premier semestre et le second semestre il est en entreprise. Et il arrive à jongler. »* (Université, Sciences). *« Au nombre de dossiers que j'ai vu passer dans les campagnes de recrutement dans la FI, il y a quand même pas mal de personnes qui relèvent de la FC. Là en général le dépistage, entre guillemets, se fait comme ça. Mes collègues de la FI me renvoient tous les gens qu'elles ont repérés comme faisant potentiellement partie du public FC. Et les gens ne le savent pas. »* (Institut).

En théorie toutes les formations initiales sont donc ouvertes. En pratique l'accès des adultes n'est pas garanti, pas plus que leur réussite, dans ces formations dont les calendriers comme les contenus ne sont pas pensés et adaptés à leurs spécificités. Malgré cela, le développement de la *« formation continue adossée à la formation initiale »* apparait vivement encouragé partout, combiné à un effort de repérage des adultes et à la mise en place d'un accompagnement individualisé, afin que les formations ne profitent pas seulement aux plus avertis et aux plus autonomes. *« Ne pas seulement avoir des parcours spécifiques et ne pas seulement tabler sur l'alternance mais intégrer un maximum de public dans nos formations initiales d'où tout le sens d'une réflexion sur la FTLV et plus d'une distinction entre FI et FC* (Université, ALL). *« On nous demande de développer ça, parce qu'on pense qu'il y a du potentiel de ce côté-là...* (Institut). Les motivations sont variées : mettre un peu de *« beurre dans les épinards »* (Université, Sciences), dépasser les freins au développement d'une formation continue spécifique pour les adultes mentionnés précédemment, et aussi parfois remplir les formations initiales. *« Je ne vous cacherai pas que pour en tout cas une université comme ... qui est en Arts, Lettres et Langues, donc sur des domaines qui en général y compris en FI à la rentrée de licence ne sont pas toujours porteurs, ... nous avons des problématiques de recrutement... Donc aujourd'hui le ministère... nous demande d'assurer des missions de formation continue sans que nous ayons les moyens qui vont*

avec. Et en nous mettant dans le dilemme qui d'ailleurs parfois se retrouve dans les discussions entre services de formation continue et services de scolarité dans les établissements sur la problématique du repérage des adultes, où finalement chacun va tirer la couverture de son côté entre les services de formation continue qui vont dire il faut que tous nos publics soient repérés et les autres qui disent si ça se joue nous à 140 étudiants ... 140 étudiants ça compte (Université, ALL).

4. Un nouveau volet pour la FCU

4.1. Un cap sur l'alternance propice au maillage, en théorie

Quasiment tous les enquêtés signalent une forte poussée de l'alternance, un essaimage dans les UFR, un développement programmé et systématisé dans les établissements. La progression est plus moins aisée pour certaines disciplines, mais l'alternance tente aussi une percée dans les moins ouvertes sur l'entreprise. *« On avait un noyau fort sur l'IUT, sur l'IAE, et on a des composantes chez qui l'essaimage s'est bien produit... Et on travaille sur la faculté de droit ou maintenant ils sont conquis et ça avance, alors qu'avant ils ne l'étaient pas. » (Université, Pluridisciplinaire).* *« On est parti d'un état où on n'était pas très développé, on a découpé deux filières en alternance, tous les ans, en moyenne pendant cinq ans. Maintenant on en a 12..., donc on a mis des licences professionnelles en alternance dans les composantes qui n'en faisaient pas. On a passé des pans entiers de formations en alternance».* (Université, Sciences). *« Nous on est lettres, langues, sciences du langage, communication. À part la communication, les contacts avec les acteurs économiques... Quand je suis arrivée (il y a cinq ans)... il n'y avait aucun contact avec le milieu socioéconomique, ni dans un service de formation continue, ni même à l'université. L'apprentissage permet quand même aussi cette ouverture sur les acteurs économiques... j'ai développé l'alternance à l'université, ça n'existait pas...»* (Université, ALL).

De manière surprenante, l'alternance devient donc une voie de développement de la formation continue à l'université. A cela deux raisons : elle mobilise un dispositif de la FPC, le contrat de professionnalisation, et elle entre dans le périmètre des activités des services de formation continue, le contrat de professionnalisation entraînant d'ailleurs dans son sillage un dispositif relevant de la formation initiale, le contrat apprentissage. Dans cinq des neuf établissements enquêtés et deux IUT, un service commun couvre la formation continue, l'alternance et/ou l'apprentissage et appuie les composantes dans leur transition vers l'alternance. *« Alors l'apprentissage c'est une modalité de FI, il ne faut pas l'oublier, mais qui a des similitudes très fortes, c'est pour ça aussi que c'est dans mon périmètre, avec ce qu'on fait en termes de contrat de professionnalisation. Parce que sur la modalité pédagogique il n'y a pas de différence, sur le contrat et le financement il y a des grosses différences.»* (Université, Sciences). *« un des objectifs de notre université, c'est de passer 100 % de ces licences pro en alternance, et 50 % des Masters pro. Cette année, on passe au 100 % en licence pro, donc c'est vraiment contacter les enseignants et les aider dans le montage des dossiers. Et surtout, les outiller aussi, que ce soit avec des livrets, avec les bons plannings, les aider au niveau pédagogie à coordonner les choses, à voir comment ils peuvent moduler un peu leur diplôme pour passer de la formation initiale à de la formation en alternance, sans non plus tout modifier »* (Université, Sciences).

La mixité des publics serait la résultante naturelle de ce passage à l'alternance. L'organisation des formations en alternance les rend en effet compatibles avec le maintien des adultes dans leur emploi. Elles offriraient donc un 'appel d'air' pour intégrer des adultes au côté des jeunes. *« L'aménagement déjà, c'est qu'on a 25 UFA en alternance. Donc toutes les formations qui sont en alternance sont*

aménagées, au sens où la personne va assez peu quitter son entreprise si elle va faire la formation. Elle va rester dans sa boîte, et elle va venir entre 13 et 17 semaines, en gros » (Université, Sciences). «Donc pas mal de nos diplômés sont déclinés en formation en alternance. Dans ces formations-là sont intégrés des gens qui ont le statut de formation continue avec des contrats de professionnalisation ou des prises en charge entreprise. » (Institut). « Donc toutes nos formations, on va...vers une mixité des publics. On est sur une mixité de public... Oui, les formations sont conçues pour être compatibles avec une activité professionnelle. À 90 %. Pas toutes, toutes, mais... » (Institut) « Parce que de toute façon, comme on mélange les publics, on garde de la FI dedans. Donc à un moment, oui, il faut jouer avec ces périodes d'alternance, et jouer aussi avec le fait qu'on a quelquefois toute la cohorte d'étudiants, et quelquefois, on a que la FI » (Université, Sciences).

4.2. En pratique un modèle économique qui profite d'abord aux jeunes

Si de nombreux interviewés se rejoignent sur le constat d'une « écrasante majorité de formations mixtes » (Université, Pluridisciplinaire), force est cependant de constater que les 'vrais' adultes ont souvent la portion congrue. Car bien souvent les contrats de professionnalisation dominent dans les formations, et ces contrats sont marginalement pourvus par des adultes. Dans neuf cas sur dix, leurs bénéficiaires ont moins de 26 ans (RERS, 2015). Les ambiguïtés de ce contrat sont soulignées à maintes reprises. Il est plus proche dans ses usages de la formation initiale que de la formation continue, à tel point que certains interviewés se demandent s'il est légitime de classer les alternants dans les publics de la formation continue. « Par exemple à l'IUT, on va retrouver des formations qui sont dites ouvertes à tous les publics, mais dont on va s'apercevoir qu'elles sont en fait concentrées sur des contrats pro, par exemple. Vous avez quelques licences professionnelles, si vous regardez le public accueilli, c'est 95 % de contrats de professionnalisation, parce que ça a été construit en alternance, et que ça répondait parfaitement au besoin du contrat de pro. Et puis vont venir s'y glisser un ou deux individus qui ne seront pas en contrat de pro. (Institut). « Et puis après ça dépend de ce que vous entendez par formation continue, si vous y mettez l'alternance dedans ou pas...Nous c'est très compliqué, franchement chacun voit midi à sa porte bien sûr. ». (Université, Pluridisciplinaire).

En dépit de son ambivalence, l'alternance mobilise les énergies et les ressources de la formation continue. Sans doute parce qu'elle apporte une réponse aux deux problématiques actuelles des universités, la professionnalisation et les ressources propres. « C'est vrai quand même que la source principale de financement pour l'IUT, c'est toutes les formations ouvertes en alternance. Globalement, il faut savoir que ça représente presque deux tiers de nos recettes. C'est vrai que notre souci, et c'est en lien avec la professionnalisation et l'insertion professionnelle, c'est quand même d'ouvrir des formations en alternance » (Institut). Ceci explique sans doute que cet engouement pour l'alternance touche les strates de l'université, des services de formation continue qui l'impulsent et incitent les UFR à la développer jusqu'aux responsables de formation dans les composantes « C'est-à-dire, vous avez un responsable de formation qui se dit, pour l'alternance c'est typique, il a reçu une année une personne ou deux en contrat, comme ça, qui étaient mélangées aux autres. Il a vu, tiens ça pourrait être intéressant, tiens ça me fait 3 sous, parce qu'il y a un côté, ça me fait 3 sous qu'il ne faut pas négliger aussi... Et puis qui petit à petit se dit, ah ben oui c'est vrai que ma formation est quand même pile poil avec ce qui se fait dans le monde normal économique... Puis petit à petit il ouvre à deux, trois, douze, et puis il bascule comme ça progressivement d'une formation temps plein à une formation alternée. » (Université, Sciences).

Du point de vue légal, les ressources propres issues de la formation continue ne devraient pas être utilisées pour la formation initiale. Mais plusieurs interviewés concèdent son usage pour la formation

initiale, parce que la mixité brouille les analyses, parce que les contraintes budgétaires sont trop fortes et ne laissent plus d'autre choix. *« Oui, parce que la plupart des composantes de l'université, elles vivent en ce moment elles vivent grâce à cet argent. La dotation de l'État si vous voulez est devenue un détail par rapport à l'argent de la formation continue, d'alternance et d'apprentissage....Oui, si on ne faisait plus de formation continue, d'alternance et d'apprentissage, il n'y aurait plus de formation dans notre université. Il ne faut peut pas trop le dire comme ça, mais c'est le cas... »* (Université, Sciences). *« Ça permet à l'université de financer pas mal de choses, puisque quand on va acheter des ordinateurs pour une formation, on ne fait pas la différence entre FI et FC, pas forcément...Donc pour moi, ce financement permet un certain nombre de choses que l'université ne peut plus payer »* (Conseiller, U. Sciences). *« On pourrait donc très bien imaginer que la formation continue soit mise financièrement, d'une certaine manière, à contribution pour améliorer le fonctionnement de la formation initiale. À supposer que ça ne se traduise pas par une réduction de la dotation classique de la formation initiale. Nous, on tente d'avoir des montages de ce genre.»* (UFR).

Un nouveau modèle économique hybride, combinant ressources de la formation initiale et continue, financements publics et privés et maillant les publics émerge dont le noyau dur est l'alternance. *« Je sais qu'au niveau de la FI, tel fonds, je vais essayer de travailler comme ça, et je vais dire : « Tiens, il me faut tant d'étudiants, et tant d'apprentis face au nombre d'étudiants pour que ma formation soit rentable. On travaille là-dessus avec les enseignants, on leur dit : « Pour qu'on soit rentable, on aura cette somme-là grâce à l'apprentissage, mais il nous faut au moins deux contrats de pro aussi...C'est pour ça qu'on a un minimum de 12 étudiants pour ouvrir une formation. On sait qu'à ce moment-là, elle est rentable, même quand ce n'est que de la FI. Il y a des coûts qui ont été étudiés au sein de notre université.»* (Université, Sciences)

5. L'alternance, ouverture ou bonne conscience de la formation continue universitaire ?

Développements limités ou contraints, équilibres économiques fragiles des formations continues spécifiquement aménagées pour les adultes, difficultés d'intégration des adultes dans des formations initiales non aménagées pour eux, l'avenir de la formation continue universitaire serait-il dans l'alternance ? Elle progresse en effet partout, car dans un contexte de restrictions budgétaires, les enjeux de son développement débordent la formation continue et concernent la formation initiale. Dans les discours recueillis, cette place nouvelle donnée à l'alternance favorise le développement de la formation continue universitaire. C'est en partie vrai, car les emplois du temps des formations alternées facilitent l'accès des adultes salariés aux formations. Mais en pratique, le risque est grand qu'ils n'en profitent pas. Les contrats de professionnalisation coûtent moins cher aux employeurs pour les jeunes que pour les adultes. Les employeurs sont peu enclins à financer des formations aussi longues pour leurs salariés. Les individuels qui s'y aventurent malgré tout sur leur temps personnel réussissent moins bien que les jeunes dans ces formations dont le contenu et les durées sont d'abord pensées pour les jeunes. Cette place prise par l'alternance n'est-elle pas en train d'occulter une autre voie de développement de la formation continue, les formations spécifiquement aménagées pour les adultes ? Le Québec, qui a fait le choix de développer de manière massive ce type d'offre en cours du soir, du week-end, à temps partiel se caractérise par une très forte présence des adultes à l'université, très supérieure à la France. Ces organisations profitent aussi aux étudiants salariés (Doray, 1997 ; Laplante *et al.*, 2010 ; Doray et Manifet, 2014). Notre enquête tend à montrer que cette voie n'est pas au centre des préoccupations en France, voire est en réduction.

Bibliographie

Agulhon C. (2004), « La formation continue à l'université. Logique républicaine ou logique libérale ? », *Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 3, pp. 193-214.

Agulhon C. (2007), « La professionnalisation à l'université, une réponse à la demande sociale ? », *Recherches et Formation*, n°54, pp.11-27.

Agulhon et alii (2012), *La professionnalisation : pour une université 'utile'*, L'Harmattan, Paris.

Bédoué C., Lespinasse M. (1995), « L'université et ses publics », *Education et formation*, n°40, pp.33-46.

Cese (2011), *40 ans de formation professionnelle : bilan et perspectives*, avis adopté le 13/12/2011.

Cour des Comptes (2006), *La formation continue dans les universités, Rapport d'information de l'Assemblée nationale*, Annexe, 27-112.

Denantes J. (2006), *Les universités françaises et la formation continue : 1968-2002*, Paris, L'Harmattan.

Doray P. (1997), « La formation continue à l'université : quelques balises pour aujourd'hui et demain ? » in *L'évolution de la population étudiante à l'université. Facteurs explicatifs et enjeux*, Québec, Presses de l'université du Québec, pp. 119-135.

Doray P., Manifet C. (2015), *Les adultes à l'université en France et au Québec : perspective comparée, Communication présentée aux journées d'études, Formation continue universitaire et sécurisation des parcours*, Grenoble, Février.

Dubar C. (2006), « Évolution des dispositifs français de formation post-scolaire : l'hypothèse de trois matrices de la formation » in Y. Morvan (Éd.) *La formation tout au long de la vie. Nouvelles questions, nouvelles perspectives*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 45-57.

Dubar C. (2008), « Les changements possibles du système français de formation continue », *Formation-Emploi*, n° 101, Janvier, pp. 167-182.

Grille J. (2010), *La formation continue universitaire offre des stages de plus en plus courts en 2007*, Note d'information, Depp-Menesr, n°10.05.

Grille J. (2014), *La formation continue universitaire en 2012*, Note d'information, Depp-Menesr, n°30.

Igf (Inspection générale des finances), Igeanr (2007), *La formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur*, Mission d'audit de modernisation de l'Etat, juin, 165 p.

Igeanr (2014), *L'implication des universités dans la formation tout au long de la vie*, Rapport n°2014-061.

Gayraud L., Simon-Zarca G., Soldano C. (2011), *Université : les défis de la professionnalisation*, Nef n° 46, Céreq, 36 p.

Laplante B., Doray P., Constanza S., Kamanzi P. C. (2010), « Les retours aux études post-secondaires : une expression de l'éducation tout au long de la vie ? », *Formation-Emploi* n°120, pp. 75-100.

Maillard D., Veneau P. (2006), « La professionnalisation des formations universitaires en France : du volontarisme politique aux réalisations locales », *Cahiers de la Recherche sur l'Education et les Savoirs*, pp. 95-119.

Manifet C. (2012), « La formation continue universitaire en France : un lieu de redéfinition du service public éducatif », *Education et sociétés*, vol. 30, n°2, pp. 183-200.

Manifet C. (2015), « L'éducation des adultes en France. Une mission hétérodoxe ? », *Cahiers de la Recherche sur l'Education et les Savoirs*, n°14, pp. 267-294.

MEN-MESR (2013), *La formation continue dans l'enseignement supérieur*, Repères et références statistiques, Edition 2013, pp. 223-224.

Mesr-Dgesip (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche-Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) (2013), *Précisions sur l'application des textes réglementaires concernant les conventions d'enseignement et le régime d'inscription de personnes souhaitant reprendre des études dans l'enseignement supérieur*, Référence : note DGESIP B2 n°2013-0260 du 26 Juillet 2013.

Morvan Y. (Éd.) (2006), *La formation tout au long de la vie. Nouvelles questions, nouvelles perspectives*, Colloque de Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Quenson E., Coursaget S., Durand J.P. (2012), *La professionnalisation de l'enseignement supérieur : de la volonté politique aux formes concrètes*, Toulouse, Octarès Edition.

Rose J. (2014), *Mission insertion : un défi pour les universités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 240 p.

Glossaire

ALL : Arts Lettres Langues

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CIF : Congés Individuel de Formation

C Pro : Contrat de professionnalisation

DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

DIF : Droit Individuel de Formation

DN et DU : Diplôme National et Diplôme d'Université

IAE : Institut d'Administration des Entreprises

DUT et IUT : Diplôme et Institut Universitaire de Technologie

LMD : Licence Master Doctorat

FC et FCU : Formation continue et Formation Continue Universitaire

FI : Formation initiale

FPC : Formation Professionnelle Continue

F(P)TLV : Formation (Professionnelle) Tout Au Long de la Vie

LRU : Loi relative aux responsabilités et libertés des universités

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

Sciences (Sciences Technologie Santé Sciences et technologie des activités physiques et sportives)

SHS : Sciences Humaines et Sociales (dont Droit Economie et Gestion)

UFA : Unité de Formation en Alternance

UFR : Unité de Formation et de Recherche